

## **KALECO - KAléidoscope Langues En COuleurs - Participation de la Ville de Besançon à un programme européen initié par la Ville de Pavie (Italie)**

**Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur** : La Ville de Besançon a été sollicitée en mars 2008 par un professeur de l'Université de Pavie, afin de participer, avec différents partenaires, à un projet européen multilatéral intitulé KALECO (KAléidoscope : Langues En COuleurs), dans le cadre du projet Lifelong Learning Programme (apprentissage tout au long de la vie).

Travaillant depuis quelque temps déjà sur le multilinguisme et l'apprentissage des langues, l'Université de Pavie souhaitait en effet mobiliser sur ce thème différents partenaires européens et notamment certains ayant un savoir-faire significatif dans ce domaine.

Connaissant la réputation du Centre de Linguistique Appliquée de l'Université de Franche-Comté et souhaitant s'appuyer sur la collaboration de Besançon, jumelée avec Pavie, c'est tout naturellement que l'intégration à ce projet nous a été proposée.

Le CLA a répondu favorablement à cette demande et gèrera la partie technique du projet, la Ville de Besançon s'occupant de la partie administrative. D'autres partenaires, comme le Rectorat de l'Académie de Besançon ou la Direction de l'Education seront également associés à ce projet.

Le programme KALECO s'appuie sur la collaboration de nombreux partenaires dont les plus significatifs sont :

- les universités de Tallin, d'Uppsala, de Pavie, de Locarno, de Bacau
- le King's College de Londres
- les villes de Pavie, Hildesheim, Uppsala et Besançon.

Le projet se propose tout d'abord de procéder à un recensement :

- des principales orientations dans le domaine des politiques linguistiques pour les différents pays partenaires,
- de la présence des langues (de l'immigration) dans les contextes territoriaux des partenaires et de la manière dont elles sont prises en charge par les institutions éducatives,
- des langues enseignées et apprises dans les institutions et centres pour l'apprentissage des langues,
- de la présence d'une politique linguistique dans les politiques juvéniles (en dehors des institutions : médias, etc.).

A partir de ces éléments, le groupe de partenaires essaiera d'identifier les principales ressources dont chacun dispose, les « bonnes pratiques » adoptées dans les contextes des partenaires pour développer ensuite avec quelques groupes cibles sélectionnés (établissements scolaires, groupes universitaires, associations de migrants, responsables des médias locaux, groupes de théâtre, etc.) des projets ou outils communs à mettre en place afin de favoriser le développement du multilinguisme individuel et la valorisation des expériences linguistiques diverses présentes au niveau local comme facteur de cohésion sociale et de communication positive entre les différentes communautés.

Ce programme, d'une durée de 24 mois, se terminera avec l'organisation d'un Festival des Langues à Pavie et dans les autres villes qui le souhaitent et la rédaction d'une « Charte territoriale du multilinguisme » qui sera signée par les collectivités souhaitant poursuivre la démarche.

Les frais liés à ce programme (déplacement, frais de séjour...) concerneront tout autant les participants de la Ville que du CLA. Ils comprendront également l'organisation d'un séminaire de travail à Besançon d'ici quelques mois et plus généralement tout type de frais lié au projet KALECO.

Le projet KALECO a été retenu pour un financement par la Commission Européenne, permettant ainsi de couvrir les frais inhérents au projet.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce projet et à autoriser M. le Maire :

- à solliciter auprès de la Ville de Pavie la participation revenant à Besançon pour couvrir sa quote-part des frais engagés,
- à signer toute convention à intervenir dans ce cadre.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 3 avril 2009.*